

Bientôt un radar tourelle ?

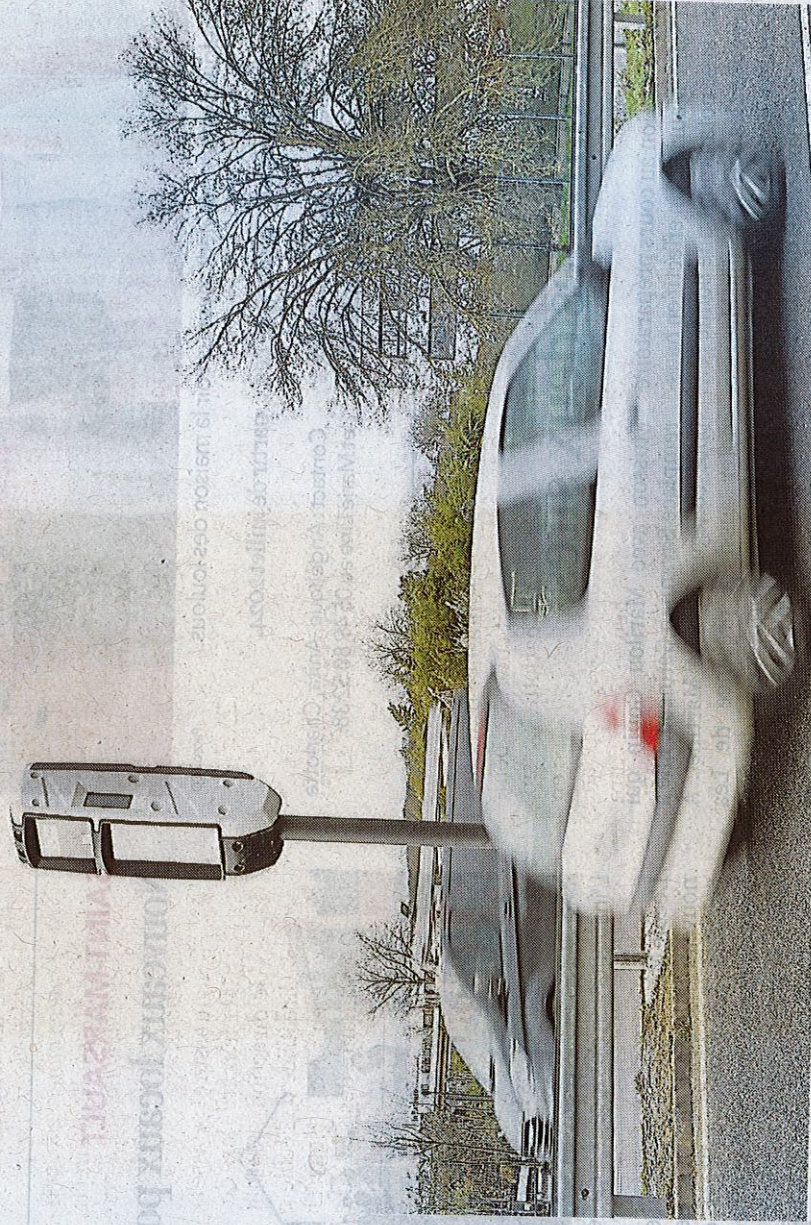
Le radar de chantier installé sur la trois voies entre Parthenay et Niort, au carrefour de la Croix-des-Vignes, a été retiré mercredi. Un radar tourelle pourrait être installé.

Non, le radar automatique de chantier présent le long de la route départementale 743 entre Parthenay et Niort, à Saint-Pardoux-Soutiers, n'a pas été volé. Ni une nouvelle fois dégradé comme cela a été le cas fin août. Il a simplement été retiré de la circulation, deux ans après avoir été installé au carrefour de la Croix-des-Vignes, en octobre 2021 à la suite d'un accident mortel de la circulation. C'est normal, c'était prévu, c'était un radar temporaire. Il s'agissait d'une expérimentation. Le Département et la préfecture des Deux-Sèvres ont informé la commune de Saint-Pardoux-Soutiers du départ de ce radar de chantier, vers le printemps 2023. Les trois parties doivent désormais se remettre autour de la table. Pour discuter de l'avenir de ce carrefour accidentogène et limité à 70 km/h.

Objectif : faire diminuer la vitesse

Rien n'est décidé pour le moment. Aucune réunion n'est calée. Mais une chose est sûre : la commune, la préfecture et le Département ont toujours pour objectif de sécuriser l'intersection de la Croix-des-Vignes, de la rendre moins dangereuse.

Le radar de chantier, la boîte blanche, testé depuis 2021 s'était ajouté au radar fixe, la boîte grise, installé à l'autre bout du carrefour et photographiant dans le sens Parthenay vers Niort. Le Conseil départemental avait aussi financé une nouvelle signalisation, au sol et verticale avec un panneau lumineux, pour faire diminuer la vitesse. L'idée de la préfecture et du Département serait désormais d'installer un nouveau



Un radar tourelle pourrait être installé sur la trois voies entre Parthenay et Niort, mais rien n'a été décidé. PHOTO : ILLUSTRATION CO

radar tourelle flashant les automobilistes dans les deux sens de circulation, près de l'emplacement du radar de chantier. Rien n'est acté, rien n'est officiel. L'idée a simplement été émise. Ce radar tourelle remplacerait à la fois le radar de chantier et le radar fixe. Ce dernier serait supprimé. « Nous devons discuter avec la préfecture et le Département », a indiqué le maire de Saint-Pardoux-Soutiers, Johann Baranger, ce jeudi 7 septembre. Il se dit favorable à l'installation d'un radar tourelle. Il y voit « une solution » pour faire diminuer la vitesse à la Croix-des-Vignes.

« Nous avons constaté les effets bénéf-

« Nous avons constaté les effets bénéfiques du radar de chantier, pendant deux ans, sur la vitesse des automobilistes, sur la fluidité aux heures de pointe. Il faut un radar pour faire diminuer la vitesse de ceux qui réagissent uniquement à la sanction. Sans radar, certains véhicules défilent à 90 km/h au milieu du carrefour, fait remarquer Johann Baranger. La traversée des voies, pour se rendre ou sortir de Saint-Pardoux, était très dangereuse. »

Au contraire, des lecteurs ont récemment débattu sur la page Facebook du Courrier de l'Ouest à Parthenay. Pour certains, la présence des radars à la Croix-des-Vignes « est inutile » et ne diminue pas la dange-

rosité. « Il ne faut pas être sorti de Saint-Cyr pour comprendre qu'un impact à 65 km/h ou un impact à 90 km/h, ce n'est pas la même chose, rétorque Johann Baranger. Il ne faut pas être sorti de Saint-Cyr pour comprendre qu'une voiture qui roule à 65-90 arrive plus vite qu'une autre à 65. Avec un radar, les risques sont moindres et le temps d'anticipation plus important. »

Depuis l'installation du radar de chantier en octobre 2021 à la Croix-des-Vignes, il n'y a plus eu d'accident avec des dommages humains à ce carrefour.

A SAVOIR

Un accident mortel en juillet 2021

C'est le dernier accident mortel de la circulation au carrefour de la Croix-des-Vignes sur la RD743. C'était le mercredi 7 juillet 2021, peu après 10 h 30. Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental, avait demandé une sécurisation du carrefour. Les conductrices d'une BMW et d'une Peugeot 307 sont entrées en collision. La passagère de la BMW, une femme âgée de 83 ans, était décédée. La conductrice, grièvement blessée, avait été conduite au CHU de Poitiers. La conductrice de la 307, âgée de 23 ans, avait été légèrement blessée.

Jordan GUERIN-MORIN